

HABILITATION ÉLECTRIQUE BC RECYCLAGE

ARTICLE R. 4544-10 DU CODE DU TRAVAIL ET NF C 18-510

MODALITÉS

- Formation en présentiel
- En inter dans nos locaux ou en intra
- Effectifs : Minimum : 5 / Maximum : 12
- Durée : 1,5 jour (10,5 heures : 7 heures de formation théorique et 3 heures de formation pratique et 30 minutes de test)

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne chargée d'assurer des opérations de consignation sur des installations électriques.

PRÉREQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Être en possession d'un titre d'habilitation individuel du niveau concerné.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique sera active et participative. Elle alternera :

Apport théorique et réalisation de manœuvres de sécurité sur une installation électrique de formation.

Formation dispensée par un consultant formateur expert dans le domaine.

Un support de formation et/ou un livret sera remis en fin de formation.

VALIDATION

Certificat de réalisation.

Attestation d'habilitation préremplie.

TARIFS

- En inter : 205 € HT
- En intra : 1 150 € HT pour un groupe de 12 personnes

DÉLAI D'ACCÈS

La demande d'inscription doit se faire maximum 15 jours avant la formation.

ACCESSIBILITÉ

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous recommandons de nous consulter avant la formation pour tout aménagement particulier.

OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité
- Être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique afin d'effectuer la consignation d'un ouvrage ou d'une installation électrique

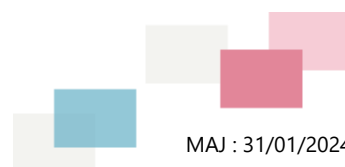
MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

QCM et évaluation pratique individuels.

CONTENU

Module R4 – Basse Tension (BC)

- Les zones d'environnement et leurs limites
- Les limites de son titre d'habilitation (autorisations et interdictions, zones, etc.)
- Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.)
- Les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.)
- Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
- Les opérations de la consignation et les documents associés
- Les documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- Les mesures de prévention à observer lors d'une opération
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique



MAJ : 31/01/2024